

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Luneville à Baccarat

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du Territoire De Luneville
A Baccarat

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
79	52	52 + 14 pouvoirs

Date de convocation
19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 4 rue de la Gare à Bénaménil, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Laurent KUREK, Sabrina VAUDEVILLE, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Michel LAGRANGE, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSE, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Ludivine GEANT, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Joël FRANCOIS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Jacques FORTIER.**

Absents : **Christian GEX, Bernard MICLO, Jean-Paul FRANCOIS, Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Christelle VIVOT, Frédéric PRIVET, Jean-Marie LARDIN, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN, Martial BANNEROT, Didier COLIN, Yvette COUDRAY, Cédric PERRIN, Jacques LAMBLIN, Christine THOMAS, Bertrand SCHULTHEISS.**

Représentés : **Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Colette MANSUY, Michel BOESCH à Benoît TALLOT, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Stéphane DECUGIS à Ludovic CHAUMET, Valérie DIDIER à Jonathan HAUVILLER, Virginie GENOT à Marie VIROUX, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Etienne MAIRE à Anne-Marie DI MARINO, Caroline THOMAS à Joëlle DI SANGRO, Edouard BABEL à Francine GARNIER, Matthieu SIGIEL à Bruno MINUTIELLO, Jacques PISTER à Florence DUPAYS.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : ECONOMIE – Convention de reversement du financement au titre du FNADT du poste de chef de projet « Territoires d'industrie » à la CCTLB
Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO
N° de délibération : 2024_173

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
52	14	66	0	0	0

Lancé en 2018 par le Gouvernement en partenariat avec les collectivités territoriales, le programme national « Territoires d'industrie » est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires. Ce programme vise à apporter, dans et par les territoires, des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences industrielles, formation, mobilité des salariés, écosystèmes d'innovation,

attractivité des territoires et des métiers industriels, accélération de la transition écologique, disponibilité du foncier ou encore revitalisation des friches industrielles.

Le programme s'articule autour de 4 priorités :

- Accélérer la transition écologique et énergétique des Territoires d'industrie
- Faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux
- Lever les freins au recrutement et au développement des compétences dans les territoires d'industriels
- Mobiliser un foncier industriel adapté aux enjeux et besoins des industriels comme des collectivités

« Territoires d'industrie » s'inscrit en cohérence avec les plans nationaux, notamment France 2030 et France Nation Verte, et les grandes priorités régionales, telles qu'indiquées notamment dans les schémas de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

Le dispositif vise à faire de la réindustrialisation :

- Dans les territoires en faisant le constat que l'industrie est un levier de développement territorial
- Par les territoires, en maximisant les leviers d'attractivité qui se construisent à l'échelle locale

La première phase du programme sur 2019-2022 a permis d'accompagner 149 territoires dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions avec près de 2 000 actions concrètes identifiées.

Plus de 2 milliards d'euros ont été engagés par l'ensemble des partenaires afin de soutenir les projets industriels, notamment dans le cadre de la relance avec plus de 2400 lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour faire émerger de nouvelles actions en réponse aux défis des compétences, du foncier, de l'innovation et de la transition écologique, un nouveau programme pour la période 2023-2027 a été lancé et renforcé.

Le Pays du Lunévillois, accompagné par l'Agence de développement économique Lor'Up, ont présenté la candidature du territoire du Lunévillois comprenant 4 intercommunalités : la Communauté de communes Meurthe-Mortagne-Moselle, la Communauté de communes du Pays du Sânon, la Communauté du Territoire de Lunéville à Baccarat et la Communauté de communes de Vezouze en Piémont. C'est en novembre 2023 que le territoire du Lunévillois a obtenu sa labellisation « Nouveau Territoire d'industrie ».

Dans le cadre de cette labellisation, il a été décidé de faire appel à un chef de projet Territoire d'industrie afin de coordonner, d'animer et d'assurer le déploiement du programme sur le territoire du Pays du Lunévillois, ce chef de projet étant recruté par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

Ce poste peut être financé au titre du FNADT dans le cadre du Programme Territoires d'industrie 2023-2027 sur une durée de 2 ans pour un montant maximum de 70% du salaire chargé.

Le PETR du Pays du Lunévillois, porteur du Programme Territoires d'industrie, percevra à ce titre la totalité du financement FNADT de l'Etat.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer la convention ci-annexée afin de définir les modalités de reversement à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat du financement du poste de chef de projet « Territoires d'industrie » encaissé par le PETR du Pays du Lunévillois au titre du FNADT.

Le Conseil Communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer la convention ci-annexée afin de définir les modalités de reversement à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat du financement du poste de chef de projet « Territoires d'industrie » encaissé par le PETR du Pays du Lunévillois au titre du FNADT.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2024.09.30 09:50:32 +0200
Ref:7286793-10927117-1-D
Signature numérique
le Président